

LA VISITE du Roi des Belges

Le Roi des Belges a été, hier, acclamé à Lille. Jamais entre son pays et le nôtre l'union ne fut plus étroite. De tout temps, un commerce d'esprit s'est établi entre les deux peuples. Leurs littératures, leurs arts se sont pénétrés et mêlés. Les chants ont traversé les airs et les philosophes franchi les frontières. Mais, à l'heure actuelle, c'est une communauté d'intérêts qui soude si étroitement la Belgique et la France qu'on ne peut toucher à l'une sans blesser l'autre profondément.

Nos ennemis nous accusent d'impérialisme, nous reprochent de ne jamais lâcher quand nos intérêts sont en jeu. La Belgique pourra leur répondre que, dans l'affaire des surtaxes d'entrepôt qui émit si fort les commerçants d'Anvers, comme en tant d'autres questions, nous avons su nous incliner de propos délibéré devant un intérêt général bien étendu, et céder à nos alliés tout ce qu'il était légitime, tout ce qu'il était de notre devoir d'abandonner. Et jamais, en vérité, nous ne ferons trop de sacrifices à l'amitié du peuple belge, à la puissante communauté de craintes, d'espérances et de desseins que la guerre a créée entre nous.

Le Roi des Belges est populaire à Paris parce qu'il a été héroïque et généreux, parce que son courage et sa droiture le portèrent en 1914 à un acte décisif, parce qu'il possède toutes les qualités que nous préférons et aussi parce qu'il représente cette nation belge qui, plus que toute autre, peut être dite la cœur de la nôtre, et qui, dans la paix comme dans la guerre, se range délibérément de notre côté.

Les Belges sont de grands patriotes. Ils sont un peuple de liberté, une nation intellectuelle; amis de la paix, du commerce paisible, ils ont préféré courir tous les risques plutôt que d'admettre le régime d'autocratie barbare que l'Allemagne eût fait peser sur l'Europe. La politique belge n'a point changé depuis l'armistice. Son roi et ses ministres ont été les avocats de toutes les justes causes qu'il fallut plaider. Nous connaissons, nous comprenons et nous admirons en France le peuple belge et l'homme qui l'incarne.

LES LIVRAISONS DE CHARBON ALLEMAND

Un litige de 500 millions

M. Loucheur a prolongé son séjour à Londres avec l'intention d'amorcer la discussion sur un point que les gouvernements français et anglais ont à traiter de gré à gré et qui porte sur l'attribution d'une somme de plus de 500 millions. Le traité de Versailles stipule que les livraisons de charbon exigées de l'Allemagne lui seront payées au prix intérieur allemand lorsqu'elles seront effectuées par voie ferrée ou fluviale; qu'au contraire, — disposition évidemment due à l'influence anglaise, — les livraisons faites par voie de mer seront payées au prix d'exportation dans les ports allemands.

A l'approche du 1^{er} mai la Commission des réparations établit le compte des prestations en nature effectuées par l'Allemagne. Et le conflit surgit tout aussitôt. Il nous a été livré des quantités considérables de charbon, au moment où nos voies ferrées étaient embouteillées, à Anvers et Rotterdam, où nos bateaux ne pouvaient pas partir dans nos ports du Nord et de l'Ouest.

A quel prix doit-on les porter au crédit du Reich? Celui-ci dit sans hésiter: au cours mondial, soit 150 francs environ au lieu de 70, cours du marché intérieur. L'Angleterre approuva cette thèse.

La nôtre était que le charbon en question avait bien été livré entièrement par voie ferrée, — le Rhin et l'Escaut, — que nous en avions pris livraison réelle des mains de l'Allemagne au terminal de son trajet fluvial, que son transport eût été par mer, par nos moyens et à notre compte, ne pouvait modifier son prix. Le bon sens semble confirmer cet avis.

LE DÉSACCORD franco-anglais sur la Haute-Silésie

La première échéance allemande du 20 mai

Une conférence à Ostende
Paris, 16 mai. — On apprend que selon les Cercles diplomatiques, MM. Briand et Lloyd George se rencontreraient à Ostende.

La « Daily Chronicle » commentant la question de la Haute-Silésie, accueille avec satisfaction la nouvelle d'une prochaine conférence et ne doute pas qu'il soit possible de concilier les deux points de vue en présence.

M. Briand confirme à la Pologne l'attitude de la France

Paris, 16 mai. — On croit savoir que M. Briand a confirmé au prince Sapieha que la France n'abandonnerait jamais l'engagement de la Haute-Silésie aux troupes germaniques. Il a insisté pour le maintien de la neutralité du gouvernement polonais.

Une réponse du prince Sapieha à M. Lloyd George

Le prince Sapieha répondrait le 19 mai, devant le Parlement polonais, au discours de M. Lloyd George.

L'attitude de l'Amérique

Washington, 16 mai. — Selon une information recueillie dans les milieux officiels, on déclare de source autorisée que le gouvernement américain considère la question de la Haute-Silésie comme une question d'intérêt purement européen. Toutefois, l'opinion générale est que, si une occasion favorable se présentait, le gouvernement américain interviendrait en vue de concilier les deux points de vue.

Les commentaires de la presse allemande

Berlin, 16 mai. — Les journaux de gauche continuent à mettre en garde le gouvernement allemand contre toute action irréfléchie qui ne ferait que diminuer les sympathies qu'inspire actuellement à l'opinion mondiale, l'attitude digne et réservée de l'Allemagne. Certains signalent des symptômes d'amélioration en Haute-Silésie où les rencontres entre Polonais et Allemands se feraient plus rares et les crises de Korfanty, mal payés et insuffisamment approvisionnés, seraient à la veille de se débander, ce qui permettrait aux autorités alliées de ressaisir le pouvoir.

Décorations posthumes françaises aux Italiens tombés en Haute-Silésie

Le gouvernement français vient d'octroyer des décorations posthumes à l'officier et aux soldats italiens tombés en Haute-Silésie pour la cause de l'ordre et de la paix internationale.

La cérémonie funèbre a été des plus émouvantes. A son issue le général de Marini a exprimé au général Le Rond à quel point il était touché de cette marque de sympathie donnée par le gouvernement français à l'armée italienne qui n'oublie pas les grands vaincus encore tout récents nés d'une longue confraternité d'armes.

LA PREMIERE ECHÉANCE Ce que l'Allemagne doit avoir exécuté le 20 mai

Nous avons dit que le général Nollet, président de la Commission interalliée de contrôle militaire à Berlin, et le général Martmann, président de la Commission de contrôle aéronautique, avaient adressé au gouvernement du Reich une note lui enjoignant de remplir ses obligations déjà échues.

- Le 20 mai précèdent les mesures suivantes viendront à échéance :
- 1^o Livraison du matériel de guerre en excédent, provenant de la réduction de la Reichswehr à 100 000 hommes, du matériel accumulé dans les corps de troupes dépositaires, des armes encore existantes aux mains de la population civile;
 - 2^o Réduction à 22 pièces lourdes de l'armement de la place de Königsberg, aucun armement ne devant être conservé à Custrin et à Lötzen-Bayern;
 - 3^o Réduction à 420 pièces de l'armement des places maritimes.
- (Ces mesures devaient être réalisées le 23 février dernier.)
- 4^o Acceptation de la classification des navires autorisés à fabriquer du matériel de guerre, et mise hors d'usage sans délai de l'outillage non autorisé;
 - 5^o Publication, qui aurait dû être faite avant le 15 mars, des textes législatifs prescrivant la dissolution pour le 30 juin de toutes les organisations d'auto-protection. Livraison de la totalité des armes lourdes et des deux tiers des armes portatives et des munitions (due pour le 31 mars);
 - 6^o Désarmement (prévu le 30 avril) de tous les navires de réserve; démolition immédiate et complète de tout sous-marin en partie de construction, livraison et destruction sans nouveaux délais de tout le surplus du matériel de guerre naval visé à l'article 202 du traité;
 - 7^o Achèvement (prévu pour le 16 mai) de la livraison des avions, hydravions, moteurs, ballons, hangars, etc., prescrits à l'art. 202;
 - 8^o Interdiction de reprendre les fabrications et importations de matériel aéronautique avant l'expiration d'un délai de trois mois après le départ de la Commission de contrôle aura déclaré l'article 202 complètement exécuté.

L'indépendance de l'Autriche

L'Angleterre n'a pas encore fait connaître sa décision.

Paris, 16 mai. — On sait que la France, l'Italie et les puissances de la Petite-Entente sont mises d'accord pour rappeler au gouvernement autrichien qu'il lui est interdit de compromettre son indépendance sans l'assentiment préalable du Conseil de la Société des Nations.

LA GRANDE JOURNÉE DES FÊTES DE LILLE

Le Président de la République et le Roi Albert de Belgique reçoivent dans la grande cité du Nord un accueil enthousiaste où éclatent le patriotisme et la reconnaissance des foules françaises

LES DISCOURS DES DEUX CHEFS D'ETAT ALLIÉS :

« Tant que l'Allemagne s'obstinera à dénier sa responsabilité, il n'y aura pas de paix réelle dans le monde. La Force devra faire respecter le Droit. »
(M. MILLERAND).

« Je me reporte à ces heures tragiques où se sont nouées entre nous et entre nos pays des relations qui étaient le gage de rapprochements définitifs. »
(LE ROI ALBERT).



L'arrivée du Roi Albert à la porte de Valenciennes

Lille, 16 mai. — Lille a fait honneur au Nord et à la France par la façon dont elle a reçu et fêté aujourd'hui devant les foules françaises et alliées accourues à ses solennités, le Président de la République française et l'héroïque Roi Albert I^{er} de Belgique.

L'effort limité qu'elle a accompli pour se revêtir, elle que la guerre a dévoré, d'un air de fête, d'une décoration éclatante l'enthousiasme qu'elle a manifesté par ses deux cent mille voix concordantes aux deux chefs d'Etat alliés, aux Ministres et à ses héros illustres, disent sa loyauté patriotique, la noblesse de son cœur où peuvent si magnifiquement palpiter les plus beaux sentiments et la proclamation digne de ce titre de Capitale du Nord que lui attribue la légitime fierté de son vaillant peuple.

La Matinée du Président de la République

Dès sept heures et demie, les troupes qui doivent assurer le service d'ordre à l'écouter présidentielle, se placent face à la préfecture, où se trouve la compagnie d'honneur, et aux abords de la place de la République.

Le Président est reçu, vers 9 heures, par le président de la Commission des hospices, M. Comay, et par M. Vancouwenbergh, secrétaire de l'Administration. Tous les chefs de services sont présents : MM. les docteurs Lambert, Minot, Carrère, Charpentier, Fotel, Duran.

tueuse salle des séances de la Chambre de Commerce où sont réunis tous les membres.

M. Millerand et le bureau prennent place à la table principale; les membres du gouvernement se groupent au centre.

Discours du Président de la Chambre de Commerce

M. A. Descamps rappelle les projets d'érection de ce monument dès 1906, la pose de la première pierre en avril 1910, le rend hommage au talent de son éminent architecte, M. Cordonnier. Dès l'armistice, on s'est efforcé de terminer l'œuvre, qui est maintenant à peu près achevée.

Réponse de M. Millerand

« L'UNION EXISTE, ELLE NE SE ROMPRA PAS »

« En fouillant le seuil de la nouvelle Chambre de Commerce, dit le Président de la République, les souvenirs d'il y a 22 ans me montent au cœur et à l'esprit. A cette époque, dans l'état de l'Union, au nom de Waldeck-Rousseau, prêcheur d'union des forces sociales, capital et travail. »

L'arrivée du Roi à la Préfecture

Albert I^{er} et M. Millerand passent en revue la compagnie du 43^e qui rend les honneurs

Le Président de la République et le Roi Albert de Belgique

Le Président de la République et le Roi Albert de Belgique

Le cortège reprend sa marche par la rue Esquermois et la rue de la Barre. Le front est assez clairsemé, mais toujours très enthousiaste.

Discours de M. Vancouwenbergh PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le président du Comité d'organisation de la Journée des Œuvres Sociales, s'adressant à M. Millerand, dit :

« La charge que j'exerce au Conseil général n'a rien de mes collègues, l'unique honneur de vous faire la présentation globale des différents secteurs dont vous allez parcourir les expositions particulières. Je passerai rapidement en revue les créations diverses dont nous sommes si fiers de vous avoir vu arriver au centre de la capitale, qui font l'honneur de votre administration, et qui, par leur excellence, ont été l'objet de vos efforts et de vos préoccupations. »

« Je ne puis oublier que c'est ici même, à Lille, que vous avez réglé, il y a vingt ans, l'application du décret que vous venez de faire signer comme ministre du Commerce, pour réduire de 12 à 10 heures la durée du travail dans nos manufactures, en appliquant cette réforme par étapes successives, afin d'éviter tout bouleversement dans nos transactions commerciales, alors que, parallèlement, les ouvriers obtenaient à chaque réduction, le maintien, accepté par les industriels, de leurs salaires antérieurs. Ainsi s'alliaient votre juste compréhension de l'ensemble des intérêts à protéger, vos sentiments d'humanité et votre souci supérieur de la santé publique qui ont permis de faire passer sans heurt, sans compromettre, et c'est ainsi que, sans dommage pour personne, sans secousses, sans rien laisser à l'incompréhension, la réforme s'accomplit, par voie évolutive, suivant la méthode dont à aucun moment, vous ne vous êtes départi. »

« Dès lors, j'espère que ces faits nouveaux aideront à produire dans le règlement de nos rapports sociaux, la vraie paix sociale, tous les espoirs de progrès national, sans jamais, laissez-moi vous en reporter le tout premier honneur. »

« Ce rôle pacificateur, vous le poursuivrez à la présidence, dans votre charge éminente, pleine de soucis et de responsabilités, vous vous efforcerez et vous réussirez, en écartant les périls d'aujourd'hui, à faire aboutir le régime meilleur de demain. »

M. Vancouwenbergh donne ensuite lecture d'un volumineux rapport sur les quatre sections de l'Exposition : consultation de nourritures, hôpitaux marins, éducation physique, habitations à bon marché, jardins ouvriers, assurance et prévoyance sociales, puériculture de la nation, mutilés et veuves de guerre, familles nombreuses, gymnastique et athlétisme. Institut Pasteur et

Le Président de la République et le Roi Albert de Belgique

orgueil de la nation, qui bénéficie de leurs sacrifices. La devise de cette salle résume votre devoir.

« Paix, travail, mais aussi union; elle est plus nécessaire que jamais, plus facile aussi; les Français n'ont pas souffert côté à côté pendant quatre ans et demi, pour qu'ils oublient la leçon dictée hier. Pour faire la France plus glorieuse et plus grande, il n'est pas trop de l'action de tous ses enfants. »